

LA PRINTANIERE d'A3C

DIMANCHE 7 AVRIL 2019

PROGRAMME:

- 9 heures : Accueil des participants au Pré Saint Nicolas à CHAROLLES (71120)
Café brioche de bienvenue et remise des documents de route.
- A partir de
9 heures 30 Départs échelonnés par groupe de cinq véhicules pour une balade d'environ
130 kilomètres dans le Charolais.
- 12 heures (environ) Restauration
- 14 heures 30 Retour à Charolles pour le verre de l'amitié.

REGLEMENT DE LA RANDONNEE

La randonnée n'est pas une épreuve sportive et ne donne lieu à aucun classement lié à une notion de vitesse, de moyenne imposée ou de chronométrage. Elle est réservée aux véhicules anciens, young timers ou véhicules de prestige. Les participants s'engagent à respecter le code et les autres usagers de la route.

Le nombre de véhicules est limité à 50

Les participants abandonnent tout recours contre les organisateurs ou toutes personnes ayant l'amabilité de nous recevoir.

Chaque véhicule devra être régulièrement assuré et en conformité avec la loi.

Le fait de participer à la Printanière et de signer le bulletin d'inscription implique l'acceptation du présent règlement.

PRIX DE LA JOURNEE : Adultes : 33 euros . Enfants moins de 10 ans : 12 euros

BULLETIN D'INSCRIPTION : à retourner impérativement avant le 25 mars 2019 accompagné du règlement à : Hubert GUILLEMIN-CHANDON

11 rue des Abergeries

71110 MARCIGNY

Chèque à l'ordre du club A3C. Aucune inscription ne pourra être prise par téléphone ou sans règlement joint. Merci de votre compréhension.

BULLETIN D'INSCRIPTION – LA PRINTANIERE 2019

NOM : Prénoms :

Adresse : Code postal :

Tél portable : Mail :

VEHICULE : Marque : Type : Année :

Nombre d'adultes : x 33 euros = Enfants : x 12 euros =

Chèque joint de : euros.

SIGNATURE